

> Définir ma page d'accueil



ABONNEZ-VOUS



Le journal



PauletteVolay
Abonné Premium

≡ Ain Jura Rhône Loire Haute-Loire Q

🏠 > Economie

La bourse

BPI France

Lyon | Écologie

Forestor: Daniel Boudaille rend à la nature ce qu'on lui prend

Planter une forêt à chaque nouvelle construction : voilà le projet de Daniel Boudaille qui a créé la société Forestor. Rencontre avec ce chef d'entreprise lyonnais qui cherche à compenser l'empreinte écologique des promoteurs immobiliers.

Par **Marion MAYER** - 26 juil. 2020 à 06:00 | mis à jour le 27 juil. 2020 à 10:25 - Temps de lecture : 3 min

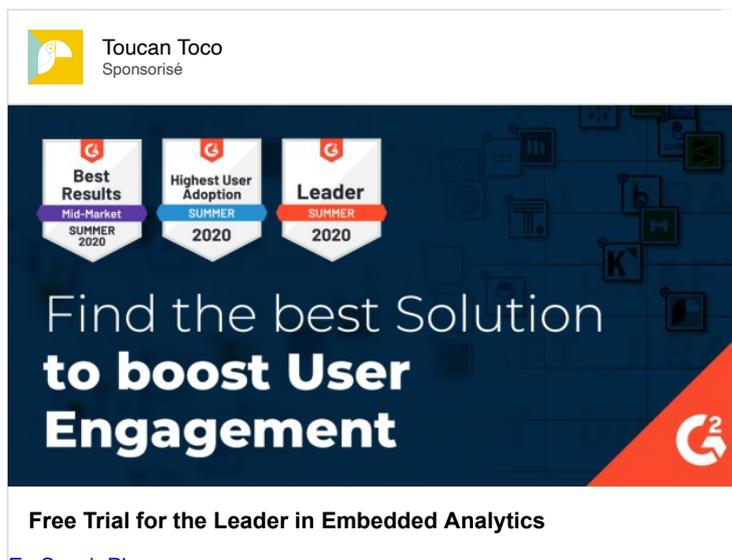
🗨️ | 📌 | Vu 193 fois



À 52 ans, Daniel Boudaille a créé Forestor, une entreprise qui plante des forêts en cas de construction d'immeubles. Photo Progrès /Marion MAYER

Difficile d'arrêter Daniel Boudaille quand il enchaîne deux cafés et parle de Lyon, sa ville de cœur. À 52 ans, ce chef d'entreprise croix-roussien fonctionne à l'instinct. S'il a un projet, il se lance et regarde après si ça fonctionne. « C'est comme ça que j'ai créé mon agence de communication il y a 17 ans. Je voulais bosser seulement avec des personnes que j'appréciais », sourit-il.

Originaire de Thurins, dans les monts du Lyonnais, il connaît bien la campagne et la nature. « Taraudé par le changement climatique », surtout depuis qu'il est devenu père il y a 21 ans, il croit à la politique des petits pas. « Je limite mes déplacements en voiture et j'ai acheté un véhicule hybride. Mais je sais que ce n'est pas suffisant. » Alors Daniel Boudaille s'est demandé : « Que puis-je faire pour que les enfants de mes enfants ne vivent pas dans un monde trop dérégulé ? »



Toucan Toco
Sponsorisé

Best Results
Mid-Market
SUMMER
2020

Highest User Adoption
SUMMER
2020

Leader
SUMMER
2020

Find the best Solution
**to boost User
Engagement**

Free Trial for the Leader in Embedded Analytics

La réponse était évidente : allier ses compétences en création d'entreprise avec son appétence pour les forêts. Ainsi est née Forestor, il y a un an. « Avec la croissance démographique, on est obligé de construire. Mais au lieu de bétonner la nature, on peut lui rendre ce qu'on lui prend. » Le principe est le suivant : si un promoteur immobilier construit un bâtiment, Forestor plante une forêt de la même taille. « Par exemple l'entreprise lyonnaise Promoval va construire 8 500 mètres carrés de parcelle au sol avec 11 500 mètres carrés de logements sur plusieurs étages à la Croix Rousse. Donc 20 000 mètres carrés de forêts seront plantés à La Chapelle-sur-Coise (69) cet automne », explique l'entrepreneur.

Compenser le désastre écologique en cours

Daniel Boudaille tient à ce que la forêt se situe à moins de 30 kilomètres du bâtiment construit et souhaite la présence des propriétaires au moment de la plantation. « C'est symbolique, mais c'est important qu'ils puissent voir ces arbres qui leur appartiennent en même temps que l'immeuble, et qu'ils soient conscients des bénéfices qu'ils vont en tirer. »

Les propriétaires, eux, s'engagent moralement à ne pas détériorer la forêt, mais rien ne les y contraint juridiquement : « Je n'avais pas envie de rentrer là-dedans, explique le chef d'entreprise, ça aurait été contre-productif ».

Plutôt que de punir, Daniel Boudaille préfère instruire. Fin connaisseur de la forêt, il s'est appuyé sur Cyrille Constantin, responsable commercial de l'ONF (Office national des forêts) Auvergne-Rhône-Alpes pour mener à bien son projet. « La forêt est le meilleur outil que nous ayons pour absorber le CO2, mais on en perd 2 % chaque année dans le monde. Avec Forestor, je veux compenser un peu le désastre en cours. »

Une fois bien implantée sur la région lyonnaise, l'entreprise a vocation à s'étendre sur tout le territoire français. « L'idéal serait même que des entreprises comme Forestor poussent un peu partout dans le monde ! », s'exclame Daniel Boudaille. « Le CO2 ne s'arrête pas aux frontières. »

Plus d'informations sur forestor.fr. Pour se lancer dans un projet ou vendre une parcelle pouvant redevenir une forêt, contacter Forestor [ici](#).

Economie

Vie des entreprises



À LIRE AUSSI

Publicité

